

• Au pont d'Essars, cyclistes et piétons laissés sur le bord de la route

dimanche 11.10.2009, 05:01 - La Voix du Nord



Accueil «chaleureux» de Raymond Gacquère, conseiller général. Il a invité l'association à une réunion, mercredi, à La Couture.

| MOBILISATION |

10 h 10, hier matin, ils n'étaient pas que 10. Gilets fluorescents et pancartes sur le dos, montés sur leurs vélos, 80 à 100 personnes se sont emparées de l'ouvrage d'art à Essars pour réclamer des pistes cyclables et des trottoirs. Tels de vrais petits soldats de la bicyclette créant une tête de pont dans le Bas Pays. Mobilisation réussie pour l'ADAV (Association de droit de défense du vélo) et message reçu 5/5 pour le conseiller général.

« Avec mes enfants, on fait souvent des balades à vélo l'été. Je veux continuer à le faire en toute sécurité », explique une maman d'Essars. « Mon garçon aura bientôt l'âge d'aller au collège à Béthune. Lorsqu'il fera beau, j'aimerais bien qu'il y aille à vélo... tranquillement », souligne une autre femme. Pour le loisir ou la pratique, ils et elles avaient tous une bonne raison de participer à la manifestation de l'ADAV (Association de défense de droit au vélo). Celle-ci réclame des bandes cyclables et des trottoirs sur le pont tout neuf, signé par le Département.

« Nous souhaitons simplement que la loi soit respectée. Sur le pont, le chantier n'est pas terminé d'accord, mais sur les rampes d'accès, la circulation est ouverte aux véhicules et il n'y a pas de pistes cyclables », constate Daniel Dourlens, responsable de l'ADAV à Béthune. Alors que les pancartes « D'où qui sont les transports doux ? » « Les vélos dans le canal ? » ; « Les autos = 11 millions d'euros les vélos = 0 E »... commencent à circuler, Raymond Gacquère, le conseiller général débarque. Il réaffirme que « des bandes multifonctionnelle » seront tracées. « Je vous ai envoyé une lettre il y a un et demi, regrette Daniel Dourlens, mais enfin, aujourd'hui, on renoue un contact ».

16 000 véhicules par jour

Autour de lui, des habitants étaient venus avec d'autres revendications dans leurs sacs et dénoncent une politique d'économie au dépens de la sécurité. « L'État a détruit le pont du Long-Cornet et le conseil général a refusé de faire un pont au niveau de la déchetterie... désormais tout le trafic routier, soit 16 000 véhicules dont 900 poids lourds par jour, va passer sur ce pont, sur trois voies, nous réclamons donc la construction d'une passerelle vélo-piéton ».

Aux déclarations de Raymond Gacquère leur assurant la volonté du conseil général d'associer la pratique du vélo dans ses plans d'aménagement routier, beaucoup de manifestants se sont alors tournés vers le pont Blanc, qui passe au dessus du port de plaisance. Situé à moins d'un kilomètre de là, cet ouvrage d'art a été inauguré l'an passé par le président du conseil régional Dominique Dupilet en personne. Et ne porte pas de trace de piste cyclable. « Sans cette mobilisation, le pont d'Essars aurait connu le même sort », assurait-on.

• DAVID CIERNIAK

